



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 13.07.2021

Numéro de publication: HR02-1005248251

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation A.M.S. Electricité Sàrl, Meyrin, nouveau A.M.S. Électricité SA

A.M.S. Électricité SA
route du Nant-d'Avril 107
1217 Meyrin

Jusqu'ici
A.M.S. Electricité Sàrl

A.M.S. Electricité Sàrl, à Meyrin, CHE-104.443.294 (FOSC du 07.09.2017, p. 0/3739959). Capital porté de CHF 20'000 à CHF 100'000 par l'émission de 800 parts de CHF 100 avec obligation statutaire de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption selon statuts. Par conséquent, Pin Michelangelo est associé pour 1'000 parts de CHF 100. Statuts modifiés le 29.06.2021. Transformation: La société à responsabilité limitée a été transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 29.06.2021 et bilan au 31.12.2020, présentant des actifs de CHF 914'515.61 et des passifs envers les tiers de CHF 594'811.83, contre attribution à l'associé de 1'000 actions de CHF 100. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison sociale: A.M.S. Électricité SA. Nouveau but: La Société a pour but l'étude, la réalisation, la maintenance et la réparation des installations électriques dans les domaines du bâtiment, de l'industrie et des travaux publics ainsi que commerce des produits liés aux installations. La Société peut: soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, effectuer toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, en Suisse et à l'étranger, se rattachant directement ou indirectement au but principal; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des filiales, à des actionnaires ou à des tiers. Suppression de l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption selon statuts. Selon déclaration du 29.06.2021, il est renoncé à un contrôle restreint. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives. Communication aux actionnaires: par écrit (courrier, fax ou e-mail) s'ils sont connus, à défaut Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 29.06.2021. Administration: Pin Michelangelo, jusqu'ici gérant, lequel continue de signer individuellement. Procuration collective à deux a été conférée à Leonelli Matteo, de Meyrin, à Genève.

Registre journalier no 16529 du 08.07.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 173, Date: 07.09.2017

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève